

« NEES POUR ETRE PRISES ET DETRUITES ... » !

« Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement, ceux surtout qui vont après la chair dans un désir d'impureté et qui méprisent l'autorité. Audacieux et arrogants, ils ne craignent pas d'injurier les gloires, tandis que les anges, supérieurs en force et en puissance, ne portent pas contre elles de jugements injurieux devant le Seigneur. Mais eux, semblables à des brutes qui s'abandonnent à leurs penchants naturels et qui sont nées pour être prises et détruites, ils parlent d'une manière injurieuse de ce qu'ils ignorent, et ils périront par leur propre corruption, recevant ainsi le salaire de leur iniquité... » II Pier 2:9-13.

La source de tout péché est la rébellion contre Dieu, rébellion contre ce que Dieu est et a institué, tant dans le domaine naturel que le domaine spirituel, avec toutes les conséquences qui en découlent. À l'Adversaire, Satan, qui le premier se rebella contre Dieu, Dieu déclara par Esaïe, le prophète : « Te voilà tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ! Tu es abattu à terre, toi, le vainqueur des nations ! Tu disais en ton cœur : Je monterai au ciel, l'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu ; je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée, à l'extrémité du septentrion ; je monterai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut. Mais tu as été précipité dans le séjour des morts, dans les profondeurs de la fosse... » Esaïe 14:12-15. Franchissant les siècles, et comme répondant à Esaïe, l'apôtre Paul exhorta : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. ... » Rom 13:1-2. Lorsque l'apôtre parle des « autorités supérieures », il s'agit de celles « instituées de Dieu », et non pas des autorités corrompues par les hommes, malgré le désir sincère de certains d'entre eux de tenter de les assainir !

Peut-il donc exister en ce monde de telles « autorités » correspondant à la Volonté de Dieu ? Et, si tel n'est pas le cas, à quelle « autorité » le croyant vivant en ce monde doit-il se soumettre ? Doit-il se soumettre ou « se rebeller », à son tour, contre ce qui est rebelle à Dieu ? Mais, un esprit qui animerait un tel « soulèvement », même pour Dieu, serait aussi contraire à la Pensée divine que la rébellion de Satan contre Dieu ! Or, il est un Principe universel selon lequel, écrit l'apôtre Paul : « Il est nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience... » Rom 13:5. Aussi, dans le « royaume de ce monde » Apo 11:15, le croyant est-il soumis à un autre Royaume qui est en lui, et qui est le « Royaume de Dieu », qui, par l'Esprit, règne dans sa conscience de croyant « né de nouveau ». Il ne s'agit pas ici de la conscience de l'homme, qui ne connaît pas encore Dieu, mais de cette « conscience purifiée des œuvres mortes... », par le moyen du « Sang de Christ », et « par un « Esprit éternel » Héb 9:14 ! Ici-bas le monde est gouverné par ses propres lois, tandis que la Grâce est l'« autorité » qui régit la conscience du racheté, la conscience qui est cet « espace intérieur » où se vit le Règne spirituel du Royaume des cieux.

Il est éclairant de connaître que parmi les péchés d'origine, qui aboutissent à la condamnation irrémédiable, dont parle l'apôtre Pierre, se révèlent le « mépris de l'autorité » et le « désir de l'impureté », lequel d'ailleurs découle de ce mépris. L'Écriture nous présente ici des hommes en rébellion contre Dieu avec leurs conséquences, ainsi qu'il est écrit : « Celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes... » Rom 13:2. Mais cette résistance à l'autorité ne se manifeste pas nécessairement de manière ouverte. Chez toute âme, en effet, qui s'est laissé entraîner par le courant opposé à Dieu, Dieu sait si la cause en est l'absence de discernement, ou la désobéissance avérée d'une âme qui croit Le connaître... ! Car, parmi ce monde, qui se dégrade spirituellement, il se trouve cependant des êtres qui essaient de résister, en ce qu'ils ont, ainsi que l'écrit l'apôtre Paul, le « témoignage de l'œuvre de la loi écrite dans leur cœur... » Rom 2:14-15. Combien plus alors, ceux qui ont une connaissance, non selon « la lettre », mais selon « l'Esprit » ont-ils reçu le discernement et la Force d'En Haut pour résister.

Quels sont donc ces hommes « semblables à des brutes, dont parle l'apôtre, qui s'abandonnent à leurs penchants naturels et qui sont nées pour être prises et détruites... » ? Ces penchants révèlent la

nature de ces hommes, c'est-à-dire leurs instincts, qui les poussent à « adorer et à servir la créature au lieu du Créateur... », ainsi que l'écrit l'apôtre Paul, disant : « L'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge... » I Cor 2:14. Ceci donc explique l'absence en eux de toute aspiration spirituelle, tel que l'écrit encore l'apôtre : « Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, pour commettre des choses indignes... » Rom 1:28. Le Dessein de Dieu ne consista pas à fixer d'avance les destinées des hommes, ni non plus à leur « imposer » la liberté. Car l'homme est ainsi fait, que s'il avait été déterminé d'avance, l'homme reprocherait à Dieu de ne pas lui avoir donné la liberté, et, à l'inverse, à cause du mauvais usage qu'il fait de cette liberté, l'homme reprocherait à Dieu de l'avoir créé libre... ! Or, une liberté « imposée » annule le principe même de liberté ! La liberté ne se vit pas sans responsabilité par rapport à autrui, et, comme l'homme ne veut être ni responsable ni coupable, il en arriverait paradoxalement à s'opposer à liberté que lui-même réclame. Et cette contradiction en l'homme est la première manifestation de l'esprit de rébellion, ouvrant la porte aux péchés qui en découlent.

Toute tentative humaine de comprendre ce qui est du Domaine de Dieu aboutit à une recherche spirituellement stérile. Seule la compréhension selon l'Esprit nous introduit dans l'« intimité » de Dieu, qui nous rend capables de comprendre ce qu'Il veut bien nous révéler de Ses Desseins. Toute recherche donc qui dépasse notre entendement révèle une prétention orgueilleuse suscitée par une curiosité malsaine, pouvant aboutir à une démarche occulte... ! En effet, la compréhension de ce qui a été prédestiné selon la Pensée insondable de Dieu, est totalement étrangère à la compréhension de notre intelligence limitée. Aussi les paroles de Pierre s'éclairent-elles par celles de l'apôtre Paul, qui écrit : « Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ? Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère formés pour la perdition..., et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire... ? » Rom 9:20-23. La preuve qu'il n'y eut aucune distinction dès le commencement, est que Dieu fit des « vases d'honneur » et des « vases d'un usage vil », non pas de deux matières d'origines différentes, mais « avec la même masse... » ! L'apôtre Paul traite ici au sujet de l'appel du peuple d'Israël et de l'appel des nations concernant le Plan du Salut. Or, nous découvrons cette différenciation déjà au sein du peuple d'Israël, ainsi que l'apôtre Paul l'écrit plus haut : « ...Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël, et, pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il leur dit : En Isaac sera nommée pour toi une postérité, c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité... » Rom 9:6-8. Et ce processus spirituel vient spirituellement au jour chaque fois que la Parole de Dieu est annoncée.

Jésus chassa la légion de démons d'un homme possédé, et, lorsque tout le troupeau de porceux dans lequel étaient entrés les démons se précipita dans le lac et se noya, ceux qui les gardaient alors « prièrent Jésus de s'éloigner d'eux, car ils étaient saisis d'une grande crainte... » Luc 8:39, par contre, l'homme délivré exprima le désir de rester avec Jésus, mais le Seigneur le renvoya, lui disant : « Retourne dans ta maison, et raconte tout ce que Dieu t'a fait... » Luc 8:39. C'est ici la réaction récurrente à l'écoute de la Parole de Dieu. En tous temps, des personnes ont « prié » que Jésus, la Parole, s'éloignât d'eux, tandis que d'autres, au contraire, L'ont prié de demeurer avec eux. Si la décision de Dieu eût été d'accorder la même destination éternelle à toutes les âmes, quelle que fût la relation de chacune d'elles avec Lui, à quoi aurait servi la Médiation de Son Fils, la Venue même de Seigneur Jésus, en tant que Sauveur... ? L'essentiel n'est pas de chercher à comprendre pourquoi les uns seraient destinés à « être pris et détruits », et que d'autres acceptent Celui qui a été, à leur place, défiguré et écartelé sur la croix pour nous tous ! Le But suprême de ce Mystère éternel est de nous amener à reconnaître que la liberté, dont Dieu a fait don aux hommes, a rendu possible notre acceptation, sans contrainte ni influence, de croire en Celui qui nous a aimés et rachetés.